

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 21

Artikel: Quelle imprudence !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des veinards !

ALORS, vous l'avez vu ?

- Qui donc ?
- Le roi d'Italie.

— Mais oui.

— Quels heureux mortels que ces journalistes ! Voyager dans les wagons-salons des chemins de fer fédéraux, loger dans les meilleurs hôtels, avoir, comme on dit, son manger et son boire francs, et, par-dessus le marché, être admis à la table de Victor-Emmanuel ou tout au moins dîner aussi royalement que lui ! Hein ! le hors-d'œuvre financière, les béchasses rôties, la truite saumonée, le pain de volailles truffé à la reine, le dindonneau, la plombière de crème noisette ! Et pour arroser tout ça, le Johannisberg, le Château-Latour, la Malvoisie flétrie, le champagne et autres jus qui vous font l'effet du bon Dieu qui vous descend dans l'estomac sur une échelle de velours ! Ah ! sacrés veinards de journalistes !

— Oui, oui, mon ami, c'est entendu, nous avons toutes les chances. Mais, voulez-vous que je vous dise quelle folle vie on menée les reporters qui sont allés à Brigue et à Domodossola : d'abord ils ont pris aux guichets de Lausanne leur démocratique billet de troisième classe. A Brigue, ils sont descendus dans un hôtel très modeste, ce qui ne les a pas empêchés d'être quelque peu étrillés, en présence de grands diables à l'air peu avenant et qui étaient, comme nous le sûmes bientôt, des détectives royaux à l'affût des anarchistes et fabricants de bombes.

A la gare de Brigue, les journalistes ont bien été admis à voir le roi inspecter la compagnie d'honneur et à se rendre compte qu'il avait l'air bien plus abordable que quelques-uns de nos colonels. Ils ont pu aussi, par dessus des massifs de verdure, jeter de furtifs coups-d'œil sur lui, tandis qu'il déjeunait en face du président de la Confédération. Mais pour obtenir ces inappréciables faveurs, ils ont dû se passer de casser une croûte à l'heure où les honnêtes gens se mettent à table ; car, s'ils avaient eu le malheur de s'éloigner de la gare, ils n'auraient pu y rentrer qu'au risque d'avoir la poitrine trouée d'un coup de baïonnette ou la tête fendue d'un coup de sabre. L'un d'eux, stoïquement, a vécu toute la journée d'une pincée de tablettes au chocolat !

On avait délivré aux « heureux mortels » des laissez-passer portant la signature du président Forrer. En lisant ce nom, les factionnaires portaient instinctivement la main au képi, mais ils ne laissaient passer les journalistes que lorsqu'ils les voyaient escortés par la gendarmerie et par les fonctionnaires du parquet de la Confédération. Quelques-uns de ces farouches gardes ont dû se demander sans doute pourquoi on ne nous avait pas menottés.

Ce fut, comme vous le voyez, une partie charmante ! Et les policiers toute la journée, avec des mines de bourgeois qui prennent des airs détachés, mais qui ne vous quittent pas du coin de l'œil ! Il semblaient en vouloir particulièrement au *Conteur vaudois*, qu'ils ne lisent pas. (C'est bien humain, ça ; on se méfie toujours des gens et des choses qu'on ne connaît pas — *Réd.*) Aussi, le *Conteur* ne put-il passer en Italie, avec les reporters de la *Revue* et de la *Feuille d'avis*, qu'en montant avec autorité dans le fourgon du personnel, où tous trois se donnèrent pour les inspecteurs de l'affichage dans le tunnel du Simplon.

C'est au retour de Domodossola seulement, quand le Parquet fédéral, la police italienne, la gendarmerie, le commandant des troupes eurent dûment constaté que ni la *Feuille d'avis*, ni la *Revue*, ni le *Conteur* n'avaient porté une main récidive sur la personne du souverain, c'est alors seulement que les C.-F.-F. consentirent à les ramener dans leurs pénates, sans leur faire payer le déclassement de III^{me} en

II^{me}. Mais nous avons vu le moment où l'on allait nous laisser dans l'exil, autour d'une minestre ou d'un plat de risotto. V. F.

Un sans-souci. — On parlait voyages et découvertes.

— Pardon, fit naïvement un jeune homme, est-ce dans son premier voyage que Cook a péri ?

— Je crois qu'oui, répondit quelqu'un, mais il ne s'en inquiéta guère et entreprit presque aussitôt son second voyage autour du monde.

Quaquè z'histoire de soûlon.

ALA derrière abbayi de Sèrion, à bin de Mézire (sè pe rein à justo), Djan dau Coumon ein avâi prâi onna fédèrâla dau diabblo. L'arâi quasu ètâi lo râi de l'abbayi se lè cibe l'avant ètâ messe iò allâvant sè bâlle et l'avâi cein arrosâ fermo. Assebin quand sè met à modâ po l'ottô, la tserrâire sè trovâve trào ètrâite, mon Djan la mèsourâve de drâte, de gautse, quemet on jomètre ; fasâi quie onna jografie de la mètsance : eimbransive onna bouenna, et pu sè relèvâve po sè rebattâ su onn'otra, tant qu'à que l'arreve on bocon d'avau de sa carrâie, dè coûte on rio iò ma fâi lâi, va tsesi dedein, lè quatro fè ein l'air. Son volet que l'avâi vu sè rebedoulâ, l'arreve adan ào dîssime galop po l'aidhî à sè saillî de clia regalle.

— Laisse-mè, que lâi fa adan Djan dau Coumon, lo maître pâo dremi iò vâo.

* * *

On autro soûlon sè trovâve on coup dein lo mîmo ètat que Djan dau Coumon lo dzo de l'abbayi. Ma dau bounheu por li que, tandu que crâisive lè tsambe decé, delè, l'avâi reincontrâ dou de sè camerardo que l'eimpougnant tsacon pè on brè et pu... route tant qu'à l'ottô. Lè dou collègue lo minant dein son pailo que l'îre ào coutset dâi z'ègrâ et pu ie fant ètat de s'èin allâ, ora que l'autro ètâi rëduit. Quand l'è que lè vâi parti, vaitè mon soûlon que sè vîre contre leu et lau dit dinse :

— Ora, vo n'âi pe rein fauta de mè, vo voliâi prâo allâ solet !

* * *

Beliou de pè Tsavornâ n'ètâi bon ào mondo que po bâre. Ètâi pas on mecheint hommo : ma qu'on lâi payâi on dèci (on canon quemet desâi), on pouâve fère tot cein qu'on voliâve avouè li ; on pouâve lâi djûve dâi crouïo tor, lo mourgâ, cein lâi montâve atant que ma choqua.

On coup ètâi z'u po sè dessâti on bocon. Lâi avâi pardieu bin bu mà quand l'a falliu payi, Beliou, que l'avâi sa borsa que l'ètâi asse vouâisûva qu'onna pètubya de caïon, ye dit ào carbatîè que lâi bâillèrâi on à conto lo premi coup que repasserâi perque. Mà fâi, cein n'ètâi pas de l'idée ào carbatîè que l'eimpougnè mon Beliou pè on brè, tè lâi fo on coup de pi ào tiu et lè l'einvouye dècheindre lè z'ègrâ quatro pè quatro. Faillâi vère clia dèrupitâie : se lâi avâi pas z'u la terra, crâïo que sè sarâi jamé arretâ... rrau... à te que lo ètert lo mor dein la puffa. Beliou sè relâive tant bin que mau et brâme ào carbatîè ein s'èin alleint :

— Grand maci bin ; voliâve tot parâi dècheindre !

MARC à LOUIS.

A bonne adresse. — Un plaideur règle à son avocat une note d'honoraires, qu'il trouve singulièrement épicée.

— Sapristi ! comme tout est cher, aujourd'hui.

— A qui le dites-vous !

— A vous, parbleu !

Trois pour deux sous. — Un père, accompagné de ses trois enfants, s'arrête devant une bascule automatique.

Les bambins, qui désirent se peser, demandent chacun 10 centimes à leur père.

— Trente centimes, jamais ! Montez tous les trois sur la bascule et ne bougez pas.

Il jette deux sous dans la machine, qui marque 82 k. ½. Le père inscrit le poids sur son calepin.

— Descends doucement, Ernest, dit-il à l'un des enfants. Bon ! La balance ne marque plus que 48 k. ½, donc tu pèses 34 k.

— Maintenant, à toi de descendre, Paul. Il reste 21 k. donc tu pèses 27 k. ½.

— Quant à toi, Octave, tu pèses donc 21 k. Descends aussi. Et vous voyez, mes chéris, qu'il ne m'en a conté que deux sous.

Gâteau de circonstance.

Pour le gâteau de Milan, prenez cent cinquante grammes de belle farine, autant de sucre en poudre et autant de beurre extra-frais, que vous pétrissez un peu pour l'adoucir. Cela étant fait, ajoutez-y la moitié d'un zeste de citron, soit l'écorce jaune, hachée ou râpée très finement, un souçon de sel et trois jaunes d'œufs. Pétrissez vivement le tout ensemble pour en obtenir une pâte un peu ferme, lisse et compacte.

Ensuite étendez cette préparation avec le rouleau à pâtisserie, en lui donnant l'épaisseur de deux pièces de cinq francs, puis formez-en plusieurs petits ronds coupés à l'aide d'un verre ordinaire ou, de préférence, avec des moules en fer-blanc festonné.

Placez ces petits gâteaux sur une plaque à pâtisserie ou une feuille de papier beurrée ; dorez-les avec un œuf ou du lait et faites-les cuire pendant une demi-heure, dans un four médiocre.

Le gâteau de Milan est une pâtisserie relativement peu coûteuse, facile à confectionner, qui se conserve longtemps fraîche et forme un dessert très apprécié, même avec le thé.

Quelle imprudence ! — Un condamné à mort monte d'un pas ferme les degrés de l'échafaud.

Tout à coup, il se retourne et se met à injurier les gendarmes.

— Taisez-vous donc, lui fait un de ceux-ci, vous allez encore aggraver votre position !

Oh oui ! — Un jeune fat, dont le crâne dénudé atteste l'existence agitée, entre chez son coiffeur.

— Dites donc, demande-t-il, comment va-t-on porter les cheveux cet été ?

— Toujours sur la tête, répond étourdiment le coiffeur ; puis se ravissant : mais, à dire vrai, c'est devenu bien commun.

OPÉRA. — Les quatre représentations de cette semaine eurent un grand succès. Lundi, c'était *Lakmé* ; mardi, *Mignon* ; mercredi et vendredi, *Carmen*. Voilà donc la saison terminée. Le bon souvenir qu'on en gardera est malheureusement assombri par le deuil sincère qu'a causé en ville la mort de M. Darcourt. Qui va succéder à ce directeur si habile, si consciencieux, si sympathique à tous, dont chaque automne, depuis sept ans, on saluait joyeusement le retour ?

VARIÉTÉS. Le Théâtre ferme ; le Kursaal nous reste. Ce n'est point tout à fait la même chose, le genre est bien différent ; mais le soin qu'apporte la direction dans le choix des artistes et des attractions, dans la mise en scène, enfin dans la composition des programmes, assure des spectacles toujours intéressants et variés. Chaque vendredi, le menu est renouvelé. Veuillez tourner la page, chers lecteurs, et vous verrez que, cette semaine, le menu est pour satisfaire les plus exigeants.

C'est un ami toujours fidèle

de l'estomac et des nerfs que le café de malt Kathreiner. Il n'excite pas, il n'irrite pas et est toujours également savoureux et salubre.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Horcard.
AMI FATIO, successeur.